

20 critères obligatoires pour devenir une « Station Verte »

MAJ
Mars 2010

POPULATION	Moins de 10 000 habitants
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	Un accès à au moins 2 types d'espaces naturels non urbanisés
	Inscription de la commune au concours villes et villages fleuris
	Existence d'un document d'urbanisme, carte communale ou PLU Et d'un plan de signalétique de proximité
	Validation d'un plan de zonage d'assainissement
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	Au moins 200 lits marchands
	Au moins 2 types d'hébergements
	Au moins 1 point de restauration ouvert à l'année et à tous les publics
ÉQUIPEMENTS LOISIRS ET DÉCOUVERTES	Piscine ou plan d'eau
	Une aire de jeux pour enfants
	Des terrains et locaux de sports ouverts aux vacanciers
	Au moins 1 infrastructure culturelle
ACCÈS ORGANISÉ AUX ESPACES NATURELS	Un réseau balisé et entretenu de promenades pédestres et VTT ou équestre
	Liaison avec les GR ou sentiers de randonnées labellisés par la Fédération Départementale de la Randonnée Pédestre
	Existence de topoguides pour guider les touristes
ACCUEIL INFORMATION RÉSERVATION ANIMATION	Bureau principal ou annexe d'un Office de tourisme ou Syndicat d'Initiative disponible toute l'année
	Un service information web accessible toute l'année avec possibilité de contact par e-mail
	Programme d'animations et festivités organisées par la station et présence d'un personnel référent en charge de ce volet
	Traduction en langue anglaise* obligatoire (<i>prévue pour le printemps 2010</i>) de toutes les informations touristiques sur la station pour le site stationverte.com (* d'autres langues à venir)
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ	Un outil de mesure de la satisfaction clientèle proposé par la station (champs « votre avis nous intéresse » sur le site internet de la station, etc.)

Fédération Française des Stations Vertes

Vous êtes intéressé par le dossier de candidature au label ?
Envoyez un e-mail à : animation-reseau@stationverte.com
en indiquant le nom et le code postal de la commune concernée